



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Viticulteurs: Puy-de-Dome

Question écrite n° 36533

Texte de la question

Bien qu'il ne représente plus que 2 000 hectares environ, le vignoble du Puy-de-Dome reste un élément conséquent de son économie. Reste que cette activité deviendra très vite un simple souvenir si nous ne savons pas favoriser l'installation de jeunes viticulteurs. Or, en l'état actuel des choses, l'installation de jeunes viticulteurs n'ayant pas de parents dans cette activité est financièrement quasiment impossible (la terre coûte de 10 à 15 millions d'anciens francs l'hectare ; il n'y aura aucune recette avant cinq ans). M Pierre Pascallon demande à M le ministre de l'agriculture s'il ne serait pas souhaitable d'accorder aux jeunes désirant s'installer comme viticulteur des prêts à longue durée et à taux réduit (du type des prêts consentis aux jeunes agriculteurs qui s'installent en zone de montagne).

Données clés

Auteur : [M. Pascallon Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36533

Rubrique : Vin et viticulture

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1988, page 640